



LICENCE ACCÈS SANTÉ

En partenariat avec :

université
PARIS-SACLAY

Nantes
Université

université
de BORDEAUX



*Formation sélective soumise à capacité d'accueil

DESRIPTIF DE LA FORMATION

Dans le cadre de la réforme des études de santé, les études de médecine, de maïeutique, d'odontologie, de pharmacie et de masso-kinésithérapie sont désormais accessibles dans le cadre de parcours de licences « avec accès santé » (LAS) déployées à l'UNC en partenariat l'université de Bordeaux. Les LAS remplacent ainsi la première année commune des études de santé (PACES).

L'objectif des LAS est d'accompagner les étudiantes et étudiants vers une poursuite d'études dans le domaine de la santé tout en leur permettant de viser l'obtention du diplôme national de licence au regard de connaissances et des compétences disciplinaires de la mention de licence suivie. Organisées dans cette logique de double compétence, les LAS de l'UNC permettent ainsi d'améliorer la construction du projet

personnel et professionnel de chaque étudiante et étudiant.

Deux mentions de licences (Sciences de la vie - SV/Physique, chimie - PC) offrent le parcours « accès santé » à l'UNC sur le rythme des parcours TREC 5. Il s'agit de formations exigeantes nécessitant un profil clairement scientifique et une grande capacité au travail en autonomie.

L'accès aux études de santé reste sélectif sur la base des résultats académiques (disciplinaires et de santé) et d'épreuves orales. Tenant compte du calendrier scolaire et universitaire de la Nouvelle-Calédonie, la sélection est opérée à l'issue du semestre 3 ou au semestre 5, chaque candidate ou candidat pouvant passer jusqu'à deux fois les épreuves sous condition de progression dans le cursus de licence.



SECTEURS D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

Professions médicales et paramédicales en fonction des études choisies :

- ➔ MÉDECIN
- ➔ MAÏEUTICIEN, (SAGE-FEMME)
- ➔ CHIRURGIEN-DENTISTE
- ➔ PHARMACIEN
- ➔ MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

EXEMPLES D'ENSEIGNEMENTS

- Physiologie humaine
- Biologie de la reproduction - embryologie - organogenèse
- Santé publique et statistique pour la santé
- Méthodes d'études du vivant appliquées à la santé
- Initiation à la connaissance du médicament



POURSUITE D'ÉTUDES

Études de médecine, de maïeutique, d'odontologie, de pharmacie, de masso-kinésithérapie ou encore de pédicurie-podologie. La poursuite d'études (en 2^e ou 3^e année selon les filières et le recrutement effectué) se déroule au sein de facultés ou d'écoles en métropole selon les conventions conclues par l'UNC.